

**Indicateurs de l'état de santé des forêts pour les régions
 du pôle Sud Est - Année 2023**

Table des matières

Table des matières	1
Glossaire	2
Proportion d'arbres dégradés sur le réseau systématique	2
Corse :	2
Occitanie :	3
Massif Central :	3
Pyrénées :	3
Sud-Ouest Océanique :	4
Méditerranée (Occitanie et PACA) :	4
Provence-Alpes-Côte-d'Azur :	5
Alpes :	5
Proportion d'arbres dégradés dans le réseau de suivi spécifique Chêne liège.....	6
Corse.....	6
Occitanie.....	6
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	7
Proportion d'arbres dégradés dans le réseau de suivi sanitaire du Douglas au Sud du Massif Central .	7
Proportion de plantations réussies	10
Occitanie.....	10
Pression de l'Hylobe sur les plantations de Douglas.....	10
Provence-Alpes-Côte d'Azur.....	10

Glossaire

DSF : Département de la Santé des Forêts.

GRECO : Grande Région ECOlogique.

PRFB : Programme Régional de la Forêt et du Bois.

RENECOFOR : Réseau National de suivi à long terme des ECOsystèmes Forestiers, mis en place par l'ONF.

RSSDF : Réseau Systématique de Surveillance des Dégâts Forestiers, mis en place par le DSF.

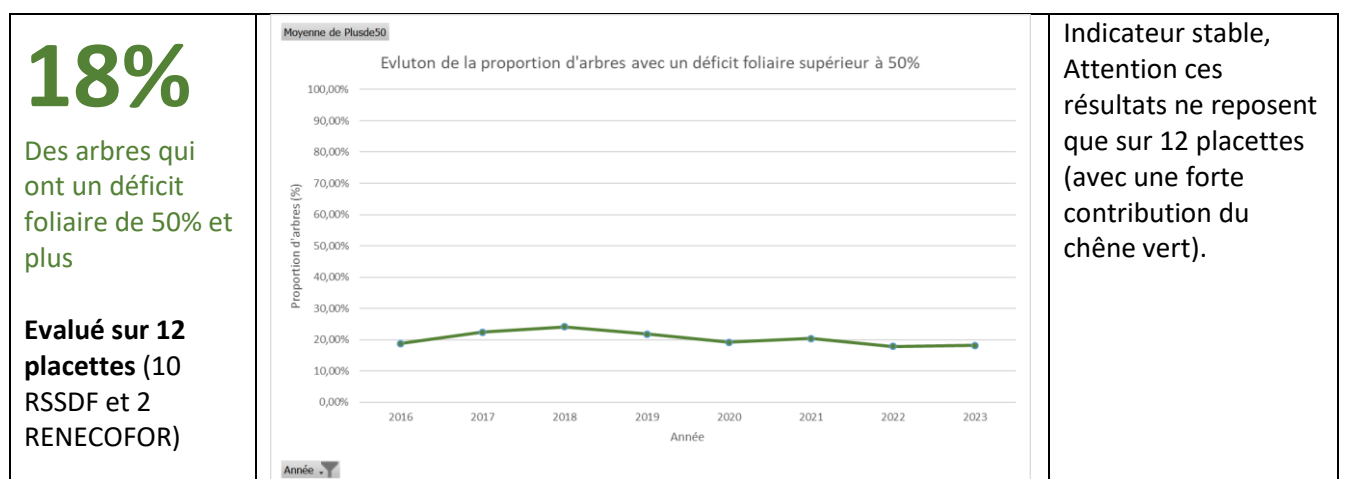
Proportion d'arbres dégradés sur le réseau systématique

Le suivi : Chaque été, les Correspondants Observateurs du DSF notent les arbres du réseau RSSDF (placettes systématiques de 20 arbres, dans une grille de 16 km x 16 km) et RENECOFOR (52 arbres dans des peuplements de production) sur l'ensemble de la métropole.

L'indicateur : Chaque année, pour l'ensemble des arbres des deux réseaux, la proportion d'arbres notés avec un déficit foliaire (pourcentage de houppier manquant par rapport à un arbre de référence en conditions optimales) de 50% et plus est calculée et constitue l'indicateur.

Sa pertinence : Cet indicateur permet de quantifier annuellement la proportion d'arbres dégradés et fortement dégradés. L'utilisation du réseau RSSDF et RENECOFOR permet de représenter l'état des écosystèmes forestiers dans leur ensemble tout en donnant un poids particulier aux forêts de production. C'est notamment l'indicateur retenu pour quantifier l'état de santé des forêts dans les PRFB Occitanie et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Corse :

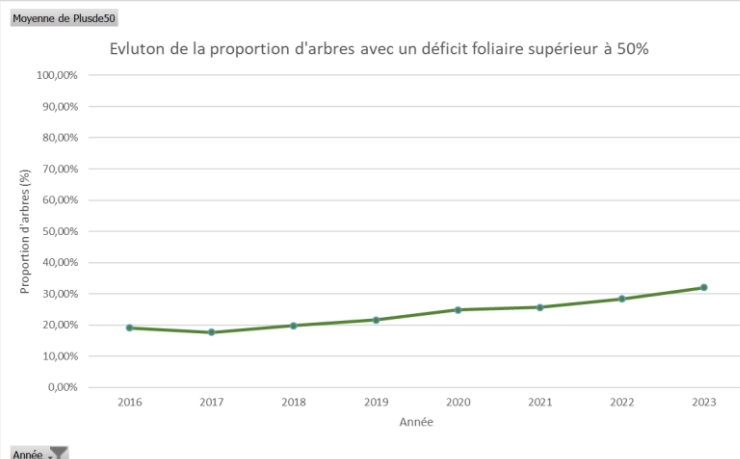


Occitanie :

32%

Des arbres qui ont un déficit foliaire de 50% et plus

Évalué sur 111 placettes (99 RSSDF et 12 RENECOFOR)



Progression continue de la proportion d'arbres dégradés. On passe de 20% en 2016 à 32% en 2023.

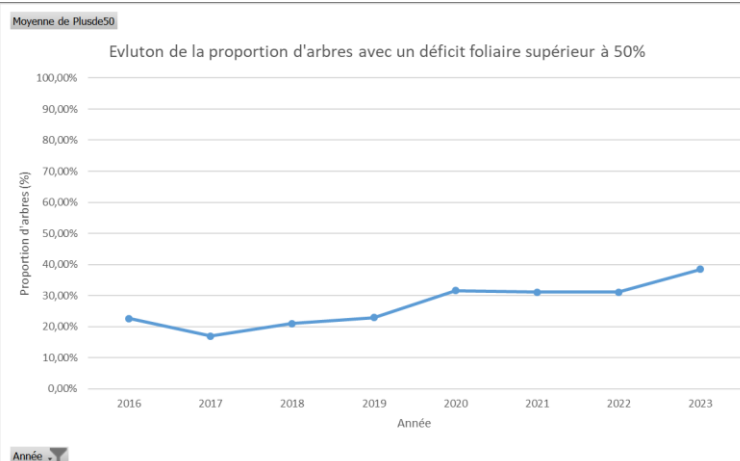
Ces résultats sont ensuite ventilés par GRECO. Les figures qui suivent ne représentent pas les GRECO en entier mais la partie en Occitanie.

Massif Central :

38%

Des arbres qui ont un déficit foliaire de 50% et plus

Évalué sur 44 placettes (38 RSSDF et 6 RENECOFOR)



Situation légèrement moins bonne que la moyenne occitane. L'indicateur s'était stabilisé avant d'augmenter fortement en 2023.

Pyrénées :

22%

Des arbres qui ont un déficit foliaire de 50% et plus

Évalué sur 29 placettes (24 RSSDF et 5 RENECOFOR)



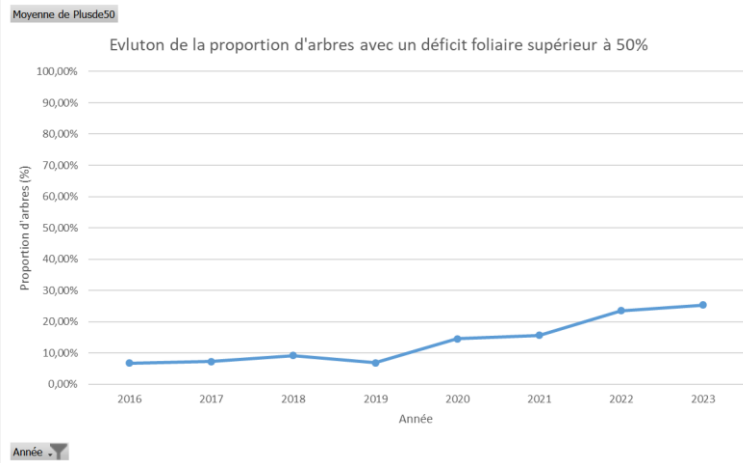
Situation meilleure que la moyenne occitane, avec une certaine stabilité des résultats.

Sud-Ouest Océanique :

25%

Des arbres qui ont un déficit foliaire de 50% et plus

Évalué sur 26 placettes (25 RSSDF et 1 RENEFOFOR)



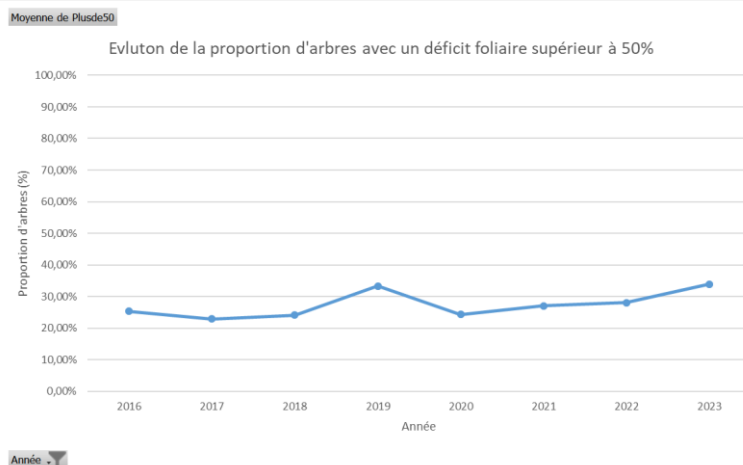
Augmentation forte de l'indicateur (de moins de 10% en 2016 à 25% en 2023). Attention, le nombre de placettes est faible. L'évolution marquée est en lien avec une forte contribution du chêne pubescent notamment dans le Quercy.

Méditerranée (Occitanie et PACA) :

34%

Des arbres qui ont un déficit foliaire de 50% et plus

Évalué sur 40 placettes (40 RSSDF et 0 RENEFOFOR)



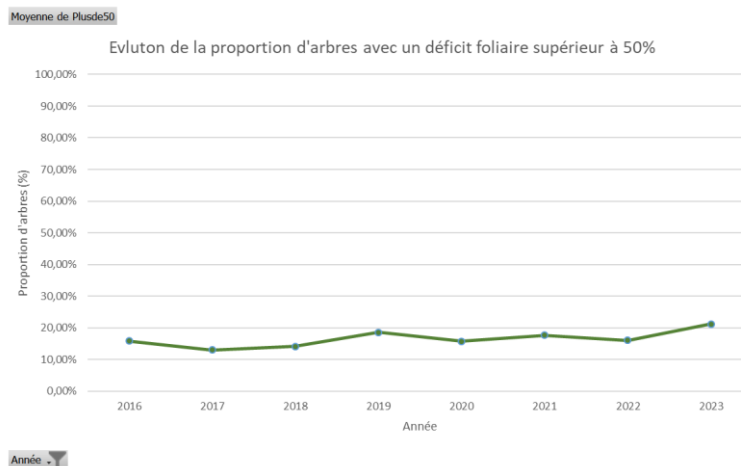
La région méditerranéenne est celle avec le niveau le plus haut, et ce dès 2016. La canicule de Juin 2019 est clairement visible.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur :

21%

Des arbres qui ont un déficit foliaire de 50% et plus

Évalué sur 55 placettes (51 RSSDF et 4 RENECOFOR)



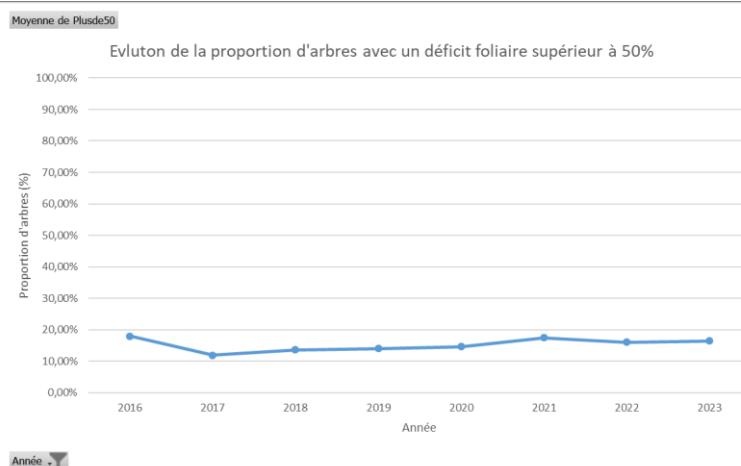
L'indicateur a peu évolué depuis 2016, avec une augmentation en 2023

Alpes :

16%

Des arbres qui ont un déficit foliaire de 50% et plus

Évalué sur 27 placettes (23 RSSDF et 4 RENECOFOR)



Les placettes sont peu dégradées par rapport au reste des autres régions. Cela ne reflète pas les dépérissements sur certains massifs.

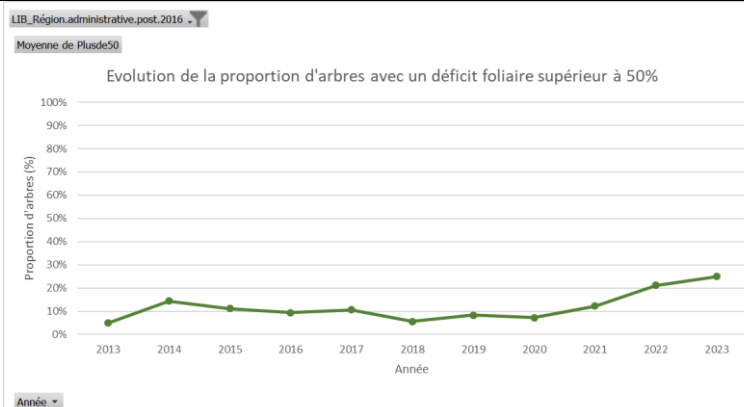
Proportion d'arbres dégradés dans le réseau de suivis spécifiques Chêne liège

Le suivi : Ce suivi a été mis en place en 2013 suite aux demandes de la profession. Les massifs concernés sont les Maures et l'Estérel (Var), la Corse, où des dépérissements sont observés depuis de nombreuses années dans ces 2 massifs, et les Aspres-Albères (Pyrénées Orientales) où la situation sanitaire est meilleure.

Corse

25%

Des Chênes lièges qui ont un déficit foliaire de 50% et plus
Évalué sur 9 placettes

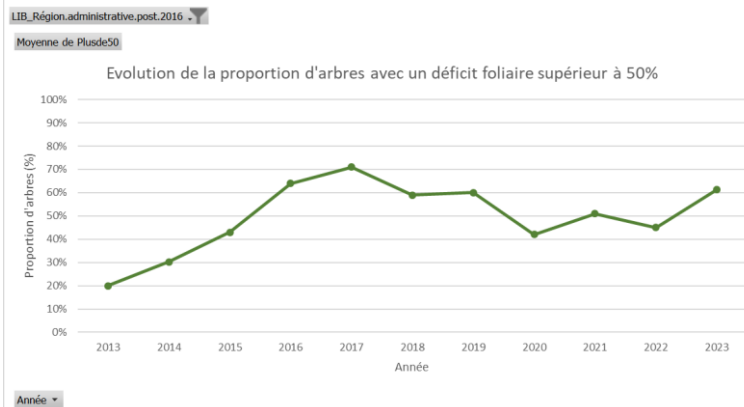


Si la proportion de chênes lièges dégradés est plus faible que dans les autres régions, elle a fortement augmenté de 2020 (10%) à 2023 (25%)

Occitanie

61%

Des Chênes lièges qui ont un déficit foliaire de 50% et plus
Évalué sur 5 placettes

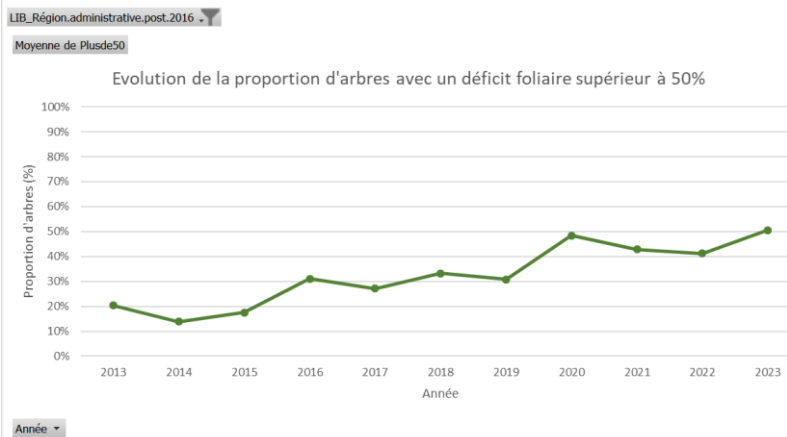


L'indicateur a très fortement augmenté dès 2013, puis semble se stabiliser depuis. Attention le nombre de placettes reste faible. Le déficit foliaire est lié à une forte microphyllie

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

51%

Des Chênes lièges qui ont un déficit foliaire de 50% et plus
Évalué sur 13 placettes



La proportion d'arbres dégradés augmente par paliers (2015, 2020 et 2023). L'indicateur a fortement augmenté : de 20% à 50% en 10 ans.

Proportion d'arbres dégradés dans le réseau de suivis de suivi sanitaire du Douglas au Sud du Massif Central

Le suivi : Ce réseau a été créé pour le suivi de cette essence de production très importante à l'échelle du massif central. Issu d'un réseau mis en place en 2008, il a été étendu amplifié par le DSF en 2017. Les 48 placettes actuelles sont situées dans l'Aude, l'Aveyron, le Gard, l'Hérault, la Lozère et le Tarn.

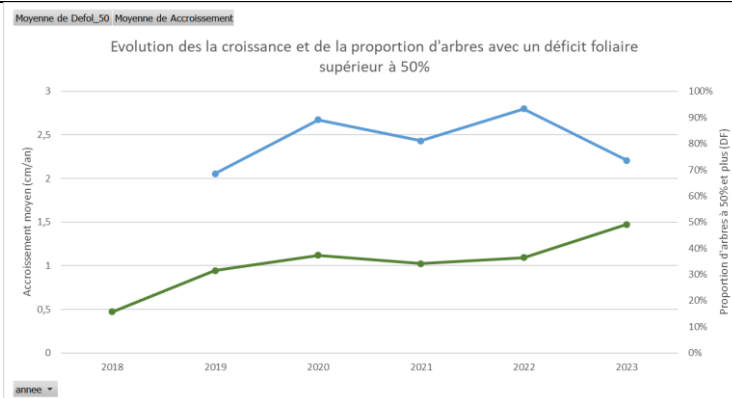
Les placettes sont constituées de 20 arbres dominants ou co-dominants dans des peuplements adultes.

Les notations de ce protocole se font de janvier à mars, ce sont donc les conséquences de l'année précédentes que l'on voit.

Indicateur supplémentaire : En plus du déficit foliaire, la circonférence est mesurée tous les ans au sein du réseau. La croissance (accroissement moyen en circonférence entre l'année n et n-1) est également regardée comme un indicateur.

49%

Des Douglas qui ont un déficit foliaire de 50% et plus ;
l'accroissement moyen est de
2,21 cm/an
Évalué sur 48 placettes



En 6 ans la proportion d'arbres dégradés est passée de 20% à 49% suite aux sécheresses de 2018 et 2022

La production reste stable mais marque le pas à chaque évènement.

Evolution des populations de processionnaires

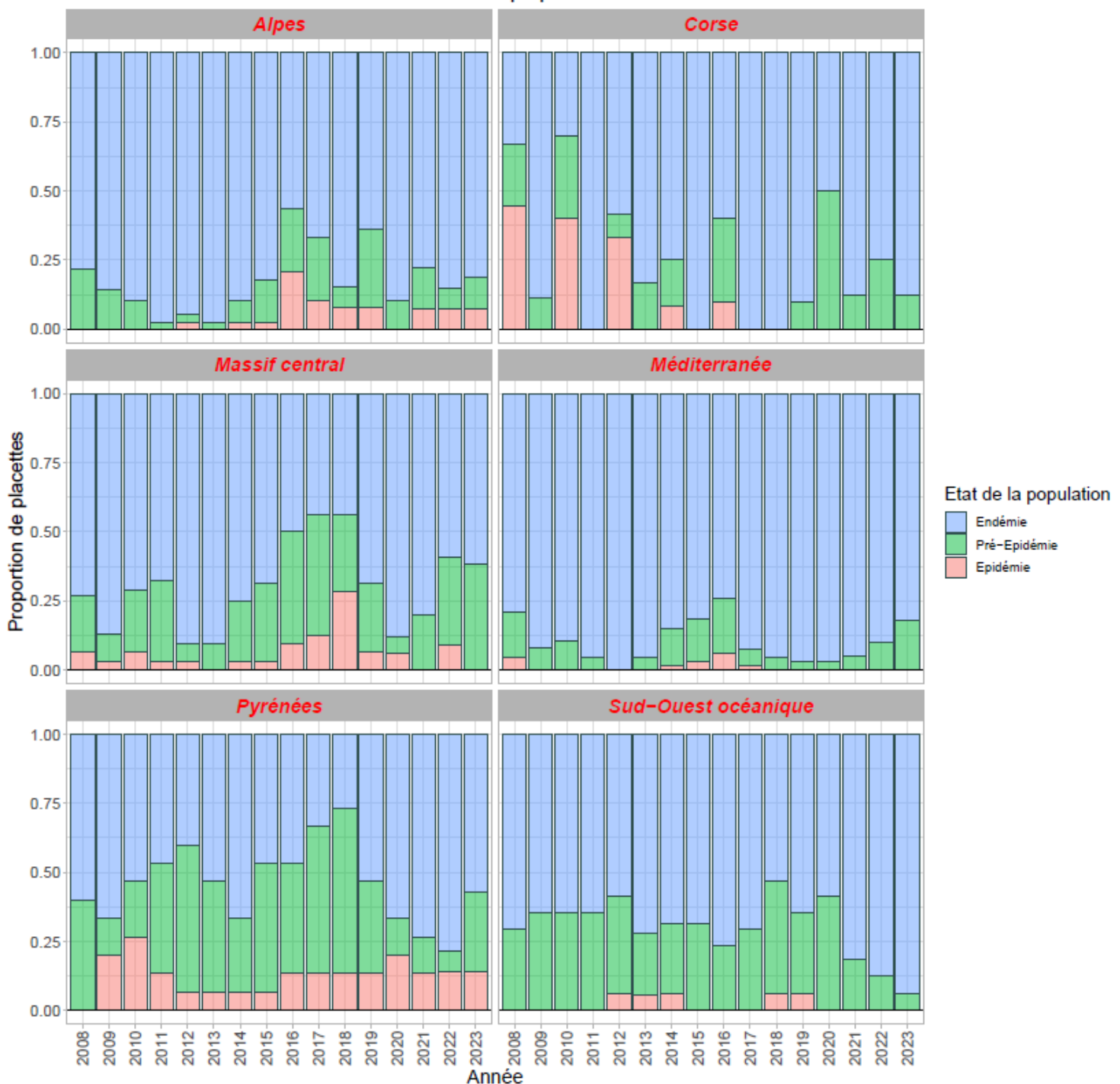
Le suivi : Le Département de la Santé des Forêts surveille l'activité de la chenille processionnaire du pin, notamment au moyen d'un réseau de placettes permanentes notées annuellement. La notation de ces placettes se réalise sur 100m de lisière sud.

Caractérisation de la population :

Du fait de la forte influence du climat sur la biologie de cet insecte, l'analyse la plus pertinente est faite par grandes régions écologiques.

- **Endémie :** moins de 20 nids sur la lisière sud.
- **Pré-Epidémie :** entre 20 et 100 nids sur la lisière sud.
- **Epidémie :** plus de 100 nids sur la lisière sud.

Evolution des populations



On observe bien les cycles réguliers de l'insecte dans la GRECO Méditerranée. Dans la GRECO Sud-Ouest également, bien qu'un nombre important de placettes restent en « pré-épidémie ».

Dans les Pyrénées, le niveau des populations reste à un niveau épidémique depuis 2016. « Ce constat est certainement dû aux évolutions climatiques - des hivers doux et ensoleillés récurrents - favorables au maintien d'un niveau élevé de populations et à la colonisation de zones d'altitude»¹.

Pour le sud du Massif Central et le sud des Alpes, la situation est intermédiaire : le cycle s'observe aussi mais l'état d'endémie ne semble pas être totalement atteint.

Enfin, en Corse, « l'insecte marque une diapause prolongée systématique de 1 an, le cycle de l'insecte s'effectue donc sur 2 années. Il y a une alternance annuelle de pullulation et d'effondrement des populations, donnant une allure de « dents de scie » à la figure. L'absence de pic en 2018 est due à une sous-estimation de la population et des dégâts dus à la présence de neige rendant difficile l'observation des pins sur la plupart des placettes »¹.

¹ *Processionnaire du pin, bilan 2022 : augmentation des dégâts dans le massif landais, le sud du Massif central et le Ventoux*, BOUTTE et al. 2023, <https://agriculture.gouv.fr/processionnaire-du-pin-bilan-2022-augmentation-des-degats-dans-le-massif-landais-le-sud-du-massif>

Proportion de plantations réussies

Le suivi : Le suivi se base sur un échantillon de 100 plants par plantation, visitées une fois au printemps et une fois à l'automne dans l'objectif de quantifier ces différents problèmes et de dresser un bilan sur les réussites de plantations chaque année.

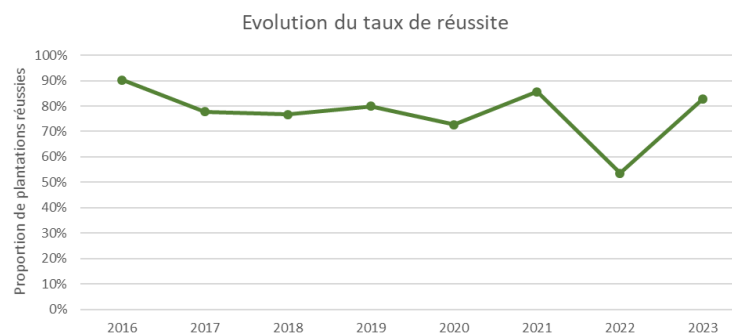
L'indicateur : Pour chaque plantation, un taux de réussite (pourcentage de plants vivants) est calculé. On considère qu'une plantation est réussie si elle a un taux de réussite d'au moins 80%. L'indicateur correspond à la proportion de plantations qui ont dépassé ce seuil lors de la campagne d'automne.

Sa pertinence : Se seuil de 80% est le seuil commercial à partir duquel des regarnis sont effectués.

Occitanie

83%

Des plantations de l'année qui ont réussi.
Évalué sur **128 plantations** en 2023

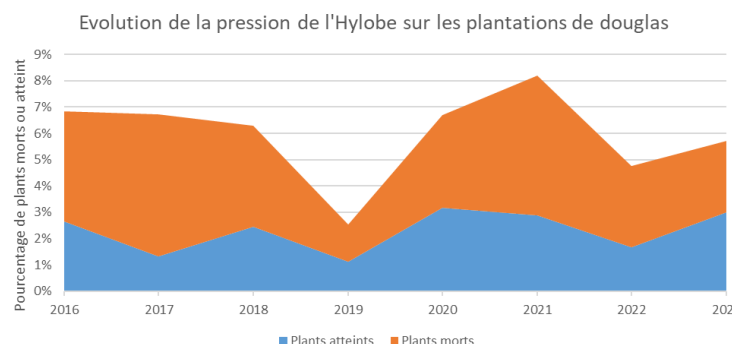


Après une année 2022 très défavorable, les chiffres rejoignent ceux de 2021.

Pression de l'Hylobe sur les plantations de Douglas

5,7%

Des plants de Douglas ont été attaqués par l'Hylobe.
Évalué sur **47 plantations** en 2023

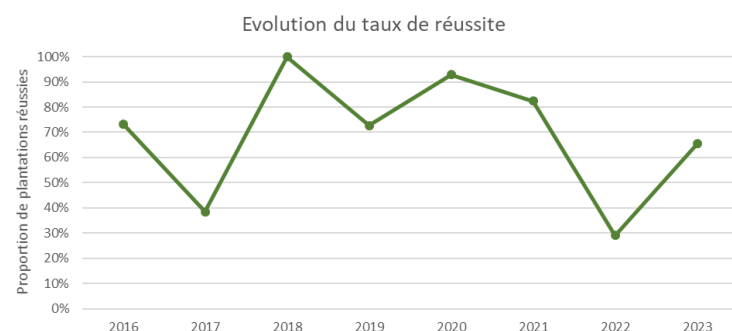


Le taux d'attaque de l'Hylobe reste contenu pendant la première année d'installation des plants.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

65%

Des plantations de l'année qui ont réussi.
Évalué sur **26 plantations** en 2023



Le faible nombre de plantation et les conditions très difficiles rend cet indicateur peu opérant.